

CMCAS BEARN BIGORRE

CAISSE D'ACTION SOCIALE

du personnel des Industries Electrique et Gazière du Béarn et de la Bigorre

ACTION - CULTURE - AIDES - SANTÉ VACANCES - LOISIRS - SPORT - SOLIDARITÉ

Bizanos, le 18 Novembre 2021,

APPEL DU PRESIDENT de la CMCAS BEARN BIGORRE

POUR NE PAS PERDRE SA VIE A LA GAGNER

Depuis maintenant plusieurs années, la CMCAS Béarn-Bigorre est engagée auprès des agents qui ont été exposés à l'amiante durant leur carrière professionnelle. Rappelons si nécessaire, que les employeurs, pendant de nombreuses années savaient, mais n'ont rien fait.

En ton nom Philippe! Avec les tiens. Non, nous ne lâchons rien!

- La Déclaration de Maladie Professionnelle de notre ami et camarade **Philippe Médiavilla** → remonte à Juillet 2015.
- La CPAM de Bayonne a reconnu le caractère professionnel de cette pathologie amiante → inscrite au tableau 30 bis de la Sécurité Sociale le 14/12/2015. (Cancer Broncho-Pulmonaire).
- Le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale de Mont de Marsan en séance du 09/11/2018 a examiné la demande de FIE (Faute Inexcusable de l'Employeur).
- Le 17 Décembre 2018, la FIE a été prononcée contre GRDF. Philippe est décédé le 19 Février 2019.
- GRDF a décidé de faire Appel et la veuve l'a appris, le jour des obsèques !!!
- Le dossier de Philippe sera examiné par la Cour d'Appel de Pau le 02 Décembre 2021.



1/4 DE SIECLE DE COMBAT ...

En Mai 1996, la CGT des IEG a constitué un Groupe Amiante sur l'Aquitaine.

Sur son impulsion, les CMCAS d'Aquitaine ont organisé les 03 et 04 Avril 1998 les premières journées de sensibilisation sur les MP Amiante (Maladies Professionnelles), en présence de membres de CHSCT, CNHSCT, journalistes, Médecins du Travail, Services Sociaux et de Prévention, Organisations Syndicales.



Philippe fut de ce combat, comme Secrétaire du Syndicat des IEG au Centre EGS Sud Aquitaine à Bayonne, où était affiliée la Section Syndicale des Retraités d'Arjuzanx dans les Landes où les victimes de l'Amiante ont été les plus nombreuses.

Devenu Secrétaire Interprofessionnel Régional, c'est sous son impulsion qu'un bulletin Régional sur la Santé des salariés, vit le jour.

La participation de camarades d'Aquitaine aux négociations nationales Amiante au sein des IEG, aboutit à la signature de l'Accord Amiante le 5 Juillet 1998, complété par un Avenant en Juin 2002.

Des avancées considérables ont été actées. Mais les victimes, les malades, les copains disparus, les familles endeuillées ... n'ont fait que croitre.

Il n'est pas prétentieux d'écrire que ces dispositions ont vues le jour en prenant racine en Aquitaine et singulièrement auprès des anciens salariés d'Arjuzanx!

Cette intense activité syndicale et sociale s'est très rapidement étendue à d'autres professions. Les Unions Départementales des Landes et des Pyrénées Atlantiques, puis de tous les départements voisins, ont apporté assistances et logistiques pour l'organisation des nombreuses manifestations publiques ayant jalonné ce combat.

Puis la création d'un Collectif de Défense des victimes de l'amiante, a permis de regrouper toutes les associations et organisations des victimes du Grand Sud-Ouest

On en a écrit des articles, des argumentaires, des légendes de photos, de manifs ...

On en a rédigé des slogans peaufinés ...

On a animé des assemblées, des réunions,

On en a dessiné des silhouettes de victimes sur la chaussée ...

On a partagé des palabres, des contre-propositions ...

On en a rencontré des décideurs, des politiques ...

Des qui ne comprenaient rien parfois ...

On a pu s'accrocher parfois, mais on gardait le cap ...

On a mené ce combat, tenace, exemplaire ...

On en a bavé des fois, on a pu douter,

Mais on continue, on lâche rien ...

On en a fait cuire des ventrèches ...

On a bu des coups, fraternels toujours ...

Autour de Mojitos et de quelques Humas,

A coup de micros, de mégaphones,

De plumes acérées, d'écrits poétiques et/ou pertinents,

Puis cette saloperie de maladie t'a rattrapé, T'a emporté, à ton tour !!! Les tripes en vrac, les yeux embués ... Faire bonne figure !



En 2004, le Président d'EDF avait engagé les établissements à ne plus faire Appel des décisions et à indemniser les victimes (ou leurs ayants droits) conformément aux décisions des tribunaux. Les nouveaux patrons ne respectent même plus leurs engagements!

Comble du comble, la Direction Générale de GRDF a osé faire Appel de sa condamnation en Faute Inexcusable de l'Employeur ...

Et ton dossier Philippe va revenir en discussion au Tribunal de Pau pour un nouvel examen en Appel.



Ce sera le 02 Décembre 2021 ... Nous nous rassemblerons à 12h30 devant le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU

(5, place de la Libération)

En ton nom! Avec les tiens. Non, nous ne lâchons rien!

> Jean-Louis BARTHES, Ancien Président de la CMCAS Béarn-Bigorre.